



Engagement de location saisonnière entre particuliers.

Propriétaire :

M et Mme SANGLEBOEUF Guy
Route de Genneville 14600 ABLON

Tel : 06.50.57.04.75

02.31.89.24.80

06.63.17.20.82

Adresse email : maud.sangleboeuf@laposte.net

Loue Appartement meublé situé :

à Honfleur,
6 rue de la république
14600 Honfleur,

HONFLEUR : citée des peintres :

* Est le joyau flamboyant de la cote Normande avec son vieux bassin, ses rues typiques dont 300 ruelles répertoriées, le charme de ses vieux gréements, ses bateaux de pêche, ses musées, ses galeries de peintures...

Mille manières de visiter Honfleur, à pieds, en voiture, en calèche, en petit train, sans oublier les bateaux pour les balades en mer...

ETAT DESCRIPTIF DE LA LOCATION :

* Typique appartement avec local pour poussette et bicyclettes situé à 50 mètres du vieux bassin, proche de tous les commerces pour 4 à 6 personnes. Surface habitable environ 60 m² au 2eme étage.

* Pièces principales : Cuisine, séjour, 2 chambres, salle de bain avec baignoire, wc, débarras.

* 1^{er} chambre : - 1 lit de deux places (140 cm),
- 1 lit bébé (parapluie)

* 2^e chambre : - 2 lits de une place (90 cm)

* Dans séjour : - 1 clic clac de deux places,

* Cuisine équipée : - 1 gazinière électrique avec four et plaque en vitrocéramique,
- 1 réfrigérateur congélateur,
- 1 micron onde,
- 1 mini four,
- 1 cafetière électrique,
- 1 grille pain,
- 1 service à raclette,
- 1 lave vaisselle

* Autres équipements : - 1 télévision couleur, lecteur DVD,

* Divers : - Electricité (220W/110W et chauffage)
- Produits entretien et petite épicerie sur place
- Couettes, couvertures et vaisselle fournies

REGLEMENTS :

1°) Des arrhes d'un montant équivalent à 25 % soit € de la location sont versées par le locataire à la signature du contrat. Ces arrhes restent au propriétaire en cas de désistement. La remise des clés sera faite par Mme
Solde de la location : €.

2°) Une caution d'un montant de € vous sera demandée à la signature du contrat. Ce dépôt de garantie inclus le bris ou la perte des clés ou autres dégâts matériels à votre départ. La caution vous sera restituée lors de votre départ, déduction faite éventuellement du coût du matériel cassé ou perdu ou suite à un non respect des lieux (propreté, rangements).

3°) Le nombre de locataires ne pourra dépasser, sans accord préalable, la capacité d'accueil, soit 5 à 6 personnes. De la même façon, la location ne pourra bénéficier à un tiers

4°) Toute dégradation, détérioration ou disparition de biens appartenant au propriétaire fera l'objet de la part du locataire, d'une indemnisation complète du préjudice. Aucune modification ne devra être apportée au lieu, aucun percement ne devra être fait aux cloisons et aux plafonds et même des déplacements de mobilier.

5°) Le propriétaire ne peut être tenu responsable des vols, dégradations ou accidents survenus dans la maison.

6°) Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée ou par téléphone.

1. Avant l'entrée en jouissance : en règle générale, les arrhes restent acquises au propriétaire. Le présent contrat ne pourra être annulé que dans les cas de force suivants : décès, accidents, maladie nécessitant une hospitalisation du locataire, de son conjoint et ascendants ou descendant directs.
2. En cas d'interrogation de séjour, le locataire ne pourra prétendre à aucun remboursement sauf s'il apporte la preuve (constat huissier ou témoignages écrits).
3. En cas d'annulation par le propriétaire, ce dernier versera au locataire le double des arrhes qu'il a perçu.
4. La veille de votre séjour prévenir votre heure d'arrivée si vous êtes en décalage avec celui fixé dans le contrat. Le jour même téléphoner 30 min avant votre arrivée à Honfleur.

La location prendra effet du :
Pour se terminer à 10h00 le :

à 12h00

* Prix du week-end :

* Prix de la semaine :

Fait en double exemplaire, à retourner les jours suivants.

Le locataire (Lu et approuvé)

Le propriétaire (Lu et approuvé)

Date :

Date :

Signature

Signature

COMMENT Y ACCEDER :

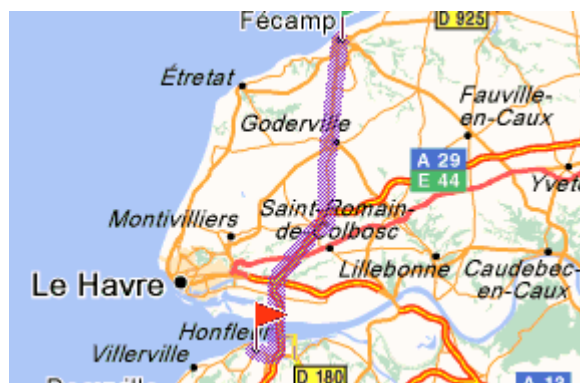
° Par autoroute A13, en venant de Paris,
Sortie Beuzeville puis Honfleur,



° Par autoroute A13, en venant de Deauville,
Direction St Gatien des bois puis Honfleur,



° En venant de Fécamp, première sortie
Après le pont de Normandie,



Adresse Utile :

* Office du tourisme : Quai le palmier : 02.31.89.23.30.

* Jour de marché mercredi et samedi matin.